

Votre épargne crée des emplois

Avec le Livret Agir « Aquitaine Solidaire »

Vous voulez **donner du sens à votre épargne** ?

Vous avez envie d'aider des hommes et des femmes de votre région **à retrouver un emploi** ?

Vous êtes sensible aux questions d'ordre social : **l'emploi, l'insertion, la solidarité** ?

Le Crédit Coopératif en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et l'association Aquitaine Active vous propose de **participer au financement des projets qui créent de l'emploi pour des personnes en difficulté**

Une épargne solidaire

Avec le soutien du Conseil Régional, de l'État et des acteurs de l'économie sociale et solidaire d'Aquitaine, l'association « **Aquitaine Active** » **combat l'exclusion et accompagne** les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises solidaires dans leur projet de création et de développement, en leur apportant :

- **Des Financements** : **Prêts sans intérêt** et **Garantie de prêt bancaire**.
- **Des Conseils et de l'expertise financière** : analyse de la viabilité du projet, appui à la recherche de partenaires...



Depuis 2004, grâce au soutien de ses partenaires publics et privés, **Aquitaine Active a mobilisé plus de 14,8 M€** qui ont permis de **soutenir 247 projets sociaux économiques porteurs de plus de 2261 emplois**.

Ainsi des chômeurs de longue durée, des jeunes peu qualifiés, des personnes handicapées, des femmes en difficulté, des bénéficiaires de minima sociaux ont eu accès à de vrais emplois dans des entreprises solidaires.

Pour pouvoir soutenir un plus grand nombre de structures et ainsi **créer ou consolider davantage d'emplois** pour les personnes en difficultés, **Aquitaine Active** se doit d'augmenter sa capacité d'intervention et ses moyens financiers.

Les fonds collectés par les livrets Agir seront entièrement dédiés à cette action.



Pour en savoir plus : **www.Aquitaineactive.org**

Comment AGIR ?

En souscrivant un livret Agir Aquitaine Solidaire et en partageant le fruit de votre épargne, **vous contribuez à la lutte contre l'exclusion**.

Le livret AGIR Aquitaine Solidaire conjugue **simplicité, disponibilité, sécurité et solidarité**.

Le livret fonctionne comme tout livret d'épargne :

- Capital garanti et à tout moment disponible.
- Taux brut au 01/09/2010 : **2.30% / an***
- Aucune obligation de versement annuel
- Une gratuité totale (aucun frais de souscription, ni de clôture...)
- 2 choix fiscaux : déclaration IRPP ou PFL à 29% pour la partie conservée et 16% pour la partie donnée

* taux brut, soumis à variation

la moitié de vos intérêts annuels nets sont virés automatiquement à l'association, par le Crédit Coopératif, chaque début d'année. Cet argent permettra à l'association **Aquitaine Active** de financer la création d'emploi dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Sur votre don, **une réduction d'impôt** vous est accordée dans la limite fiscale en vigueur (66 % du don dans la limite fiscale en vigueur).

Toutes les agences du Crédit Coopératif de la région Aquitaine sont à votre disposition ainsi que son agence de banque directe, ouverte 6 jours sur 7 et jusqu'à 20H en semaine.

Nos contacts locaux : agence Bordeaux : 05 57 81 40 00

Ou agences d'Agen (05 53 47 19 04) – de Bayonne (05 59 25 32 60) de Bordeaux Quinconces (05 56 44 39 66) – de Dax (05 58 74 60 56)- de Pau (05 59 83 96 00) – de Sarlat (05 53 59 03 77)

Pour en savoir plus : **www.banque-solidarites.coop**

